

Démarche initiatique

Liberté

Justice

le Droit Humain

fédération française

Travail

Mixité

Internationalisme

Émission radio du 31 octobre 2004

Solidarité

POURQUOI SOMMES-NOUS FRANCS-MAÇONS ? QUE NOUS APPORTE LA FRANC-MAÇONNERIE ?

A. B. : Francis Mercury vous êtes *journaliste*. Merci de bien vouloir mener les débats.

En réponse à la question « Pourquoi êtes vous Francs-Maçons ? » vous n'avez probablement qu'une réponse individuelle chacun ? ou y a-t-il une réponse globale ?

M. F. : Je pense qu'il y a une réponse individuelle.

En ce qui me concerne, j'étais profane et, à un moment de ma vie, j'ai senti le besoin de parler avec les autres, de converser avec eux, j'ai senti le besoin d'avancer dans ma réflexion. Et j'ai eu la chance de rencontrer un ami qui, un jour, m'a posé la question : « Connais-tu la Franc-Maçonnerie ? ». J'ai été surpris. Je connaissais cet ami fidèle, qui avait énormément de qualités et je lui ai dit que non. Alors il m'a dit : « Écoute, je vais t'expliquer ce que c'est dans son principe. Et puis, si cela t'intéresse, je te faciliterai l'entrée dans notre Franc-Maçonnerie. »

Au Droit Humain, obédience mixte, la décision est-elle influencée le plus souvent par l'un ou l'autre des conjoints déjà Franc-Maçon ?

M. M. : Moi j'ai un parcours tout à fait différent. J'ai toujours connu la Franc-Maçonnerie parce que mon père était au Grand Orient de France et, enfant, j'ai toujours vu des Frères chez moi. Donc ils m'ont appris très tôt à me poser de grands problèmes. J'ai été élevée dans un esprit de respect, de tolérance, d'entraide, de défense de mes idées surtout. Donc, si vous voulez, dès l'enfance, j'ai évolué dans un environnement humaniste.

Je pense que c'est un privilège pour tous les deux : l'un d'avoir un ami sûr, l'autre d'avoir une famille avec une culture respectant les principes de tolérance c'est-à-dire la liberté de croire, de ne pas croire, d'avoir une opinion ou de ne pas en avoir. Mais quelqu'un qui, aujourd'hui – dans la société où chacun est si isolé – quelqu'un qui se pose la question, qui cherche, qui entend parler de la Franc-Maçonnerie (ne serait-ce que dans ces émissions)... Comment fait-il ? Comment s'adresse-t-il à vous ?

M. F. : Nous avons maintenant des moyens modernes, moyens techniques de communication. Nous avons l'Internet. Le Droit Humain, comme la plupart des obédiences, a un site Internet. Donc, par le biais de la communication et par le site Internet, on peut approcher la Fédération française du Droit Humain et, à partir de là, diriger sa demande.

Avez-vous des statistiques pour savoir quel est le résultat de votre site Internet ? ou constatez-vous que les gens se présentent sans trop savoir pour quelles raisons matérielles ? C'est-à-dire ce qui les a incités à venir ?

M. F. : Non, il n'y a pas de statistiques formelles mais il est évident que l'on sent, après une émission radiophonique, un appel, une demande qui devient relativement importante.

M. M. : Et pour compléter ce que disait Maurice, il ne faut pas oublier non plus que maintenant il y a beaucoup d'ouvrages. Il y a aussi de plus en plus de conférences : dans chaque ville il y a des conférences et après celles-ci, je rejoins Maurice, il y a énormément de gens qui appellent ou qui écrivent à la Fédération pour demander des renseignements.

Ce qui veut dire que vous avez à la fois un contact social direct dans votre région, votre ville, et un contact plus général à travers un portail d'Internet. D'autres obédiences l'ont aussi. Faites-vous (excusez-moi de poser la question aussi brutalement) de la promotion publicitaire et de la publicité comparée ?

M. F. : Non. On ne peut pas faire de publicité comparée. Chaque obédience travaille à son rythme. Il y a des obédiences masculines, féminines, et des obédiences mixtes. Pourquoi choisit-on une obédience ou une autre ? D'abord en fonction de son sexe, bien sûr, et puis : pourquoi rentrer en mixité ? Tout simplement parce que, au Droit Humain, il y a des valeurs qui sont défendues. Il y a, bien sûr, la mixité qui nous permet, dans nos réunions, dans nos loges, nos ateliers, de regrouper des hommes et des femmes à égalité de parole et de statut. Le fait aussi que, dans un atelier, on travaille face à face et, en travaillant ainsi, chacun respecte la vérité de l'un et, ensuite, a droit à la réponse.

Il reste une inconnue pour celui qui n'a pas fréquenté de Francs-Maçons, ou qui n'en a pas dans sa famille, c'est qu'il y a un choix d'obédience à faire. Bien sûr, il peut venir à des conférences mais qu'est-ce qui peut différencier une obédience d'une autre ? La mixité ça paraît clair. Mais – par exemple – trois obédiences masculines : comment peut-on les distinguer ? Ont-elles des images différentes dans la société ? ou y a-t-il un choix qui peut-être de ressemblance culturelle ? ou politique ? ou ...

M. M. : ... Je pense que c'est en fonction du vécu de chacun. Certains sont déistes, d'autres plus portés sur la politique... Donc c'est en fonction du vécu.

Donc, quand quelqu'un est intéressé par la Franc-Maçonnerie, il a quand même un contact qui lui permet de savoir quel est le choix qu'il va avoir à faire, ce qui est plutôt dominant dans la culture de l'obédience à laquelle il s'adresse ou pas ?

A. B. : Si la personne passe par les différents sites Internet, en visitant le site de chaque obédience elle va bien voir quelles sont les spécificités, les idées particulièrement mises en avant, etc. Et nous avons effectivement des personnes qui, après avoir visité plusieurs sites et avoir demandé des compléments d'information, font leur choix en fonction, effectivement, de principes tout à fait particuliers.

Mais la raison profonde ? Pourquoi souhaite-t-on devenir Franc-Maçon ? Sont-ce des personnes isolées qui souhaitent s'intégrer dans une société à leur arrivée dans un pays où elles ne connaissent personne ? Y a-t-il d'autres raisons ? Bon, la solitude aujourd'hui, on peut l'imaginer. Mais y a-t-il d'autres raisons ? la recherche d'une forme d'esprit ? de ... j'allais dire d'enseignement : y a-t-il enseignement ou pas d'ailleurs ?

M. F. : Oui, il y a un enseignement et une méthode. La Franc-Maçonnerie ressort d'une méthode rituelle. Nous avons des rituels, des façons d'ordonner nos travaux qui ne sont pas réalisés n'importe comment.

Cette idée d'ordre que les jeunes acceptent plus ou moins dit-on (parce qu'en réalité je pense qu'ils ont aussi leur notion du nécessaire en société, de la vie en société) les jeunes acceptent-ils des débats où on ne peut parler qu'une fois, à la rigueur deux, sans couper la parole aux autres, ce qui a été dit dans une émission récente du Droit Humain ? Acceptent-ils cette discipline-là ?

M. M. : Les jeunes qui font la demande, la démarche de venir chez nous, il n'est pas question de ne pas avoir envie de suivre, comme vous dites, les règlements. Tout naturellement ils entrent dans le moule, comme ils ont juré de le faire. Nous avons le silence exigé en loge. Comme disait mon ami : on doit écouter l'autre. Ne serait-ce que ceci : écouter l'autre avant...

Est-ce que vous ne dites pas mon frère parce que vous êtes à la radio ? ou dites-vous mon ami par pudeur maçonnique qui fait qu'on ne dit pas « mon frère » en public ?

M. M. : Vous savez on nous demande, nous Francs-Maçons, d'être discrets. Non, si vous voulez je peux dire « mon frère ».

Ce n'est pas un reproche. C'est simplement une question...

M. M. : Non, c'est la discrétion...

... non pas pour vous embarrasser, mais en présence du public qui se pose des questions, c'est vrai que le mot « frère » est un peu archaïque mais, néanmoins, c'est la force essentielle – semble-t-il – de votre conception des relations humaines, en dehors même des Francs-Maçons.

M. F. : Oui, moi je pense que dans la vie quotidienne, et pendant de longues années, il y a eu une ignorance des principes de la Franc-Maçonnerie. Les gens étaient ignorants. Donc les Francs-Maçons avaient besoin, éventuellement, non pas de se cacher mais d'être discrets. Il fallait de la discrétion. Nous avons connu en Franc-Maçonnerie des époques assez troubles, pendant la guerre, sous Vichy, il y a eu toutes ces choses qui ont fait que les gens avaient besoin de se cacher.

Mais, après tout, cela n'appartient-il pas au secret de chacun ? Les hommes et les femmes peuvent ne pas avoir envie de faire savoir à l'extérieur qu'ils sont Francs-Maçons sans avoir peur ni rien. C'est leur vie privée, ça leur appartient.

M. F. : Exactement.

C'est accepté ça ? On n'est pas obligé de se révéler si on ne souhaite pas le faire ?

M. M. : Mais ne serait-ce que dans la vie quotidienne, pour le travail, la famille, nous sommes obligés d'être discrets, c'est plus prudent.

C'est une prudence qui existe encore ?

M. M. : Oui.

M. F. : Par contre, autant on peut se révéler à des profanes, autant on n'a pas le droit de révéler d'autres Francs-Maçons.

C'est très important, oui. C'est interdit ?

M. F. : Oui c'est interdit.

Alors nous avons vu ce qui pouvait pousser à aller en Franc-Maçonnerie. Mais avez-vous une idée des déceptions qui peuvent se produire ? Parce qu'il apparaît bien qu'il y a des démissions puisque on peut rentrer et sortir quand on veut en Franc-Maçonnerie... Enfin : quand on veut pour rentrer, ce n'est pas sûr : il faut être agréé. Mais pour sortir il suffit d'une lettre de démission, j'imagine.

M. M. : Oui.

C'est une association comme une autre.

A. B. : Absolument.

M. M. : Il est facile d'en sortir. Difficile d'y entrer mais facile d'en sortir.

Facile d'en sortir, sans aucun problème ? ni, ensuite, d'ostracisme d'aucune sorte ?

M. M. : Non. Vous faites votre lettre de démission et puis vous pouvez vous retirer.

Alors vous devez quand même poser la question, à un moment donné, à celui qui démissionne, surtout si c'est quelqu'un qui est là depuis plusieurs années, « pourquoi le fait-il ? » Avez-vous une idée des déceptions ou des désillusions ou, tout simplement, de la lassitude ?

M. F. : Oui, il y a la lassitude. Il y a également la vie professionnelle qui fait que certains Francs-Maçons sont obligés de se déplacer. Ils vont parfois dans un extérieur où il n'y a pas de loge. Et puis il y a également la lassitude.

Comment faites-vous dans la société actuelle ? où la mobilité est considérable, où quelqu'un qui rentre en Franc-Maçonnerie à 30 ans est à peu près assuré de changer trois fois de résidence... Comment faire ? Lorsqu'il quitte la loge qui l'a reçu, est-il de droit dans une autre loge ? Comment les choses se passent-elles ?

M. F. : Non, il n'est pas de droit dans une autre loge mais il commence à visiter les autres loges dans la ville ou la région dans laquelle il va aller. On lui indique quels sont les ateliers de l'obédience qui y travaillent. Donc il va rentrer en contact, aller visiter, s'imprégner des loges de la région puis – s'il doit rester dans cette région – faire son choix et ensuite rentrer dans cette loge.

Avez-vous analysé, pour faire peut-être une forme d'autocritique, les raisons qui peuvent conduire certains de vos adhérents à partir, parfois un peu amers ?

A. B. : Chacun étant libre de partir et n'ayant de comptes à rendre à personne, nous ne leur demandons pas, nous ne les enquêtons pas pour savoir pour quelle raison ils s'en vont. C'est de leur liberté et cela nous paraît extrêmement important de les laisser complètement libres. Il n'est pas question de faire pression sur eux pour essayer de les garder en notre sein. Nous sommes là de notre propre et libre volonté.

Pour revenir à la question des jeunes. Tout à l'heure vous posiez la question des jeunes et de leur entrée dans la Franc-Maçonnerie.

En ce qui me concerne, je n'ai aucune attache familiale en Franc-Maçonnerie et néanmoins j'ai été initiée à l'âge de 25 ans. Pourquoi ? Parce que, par des relations amicales, j'ai rencontré effectivement des Francs-Maçons et ce qui m'a attirée à cet âge-là c'était de les voir réfléchir, s'interroger, se poser de grands problèmes que je ne voyais pas du tout traités dans la société dans laquelle je me trouvais. Et donc j'ai été attirée justement par cette volonté de réfléchir, d'approfondir, tout en s'écoulant, en étant ouvert aux suggestions des uns et des autres. C'est ce qui, personnellement m'a attirée.

La motivation (je pense au temps de la III^{ème} République), la motivation qui consiste à se dire qu'on aura sa carrière améliorée par exemple existe-t-elle encore chez les jeunes ? ou est-ce que, là-dessus, vous avez fait le point ?

A. B. : Alors là ! je peux vous dire, c'est très net : ceux qui pensent « arriver » grâce à la Franc-Maçonnerie et, en particulier, grâce au Droit Humain s'en vont très rapidement parce qu'ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchent ! Donc ça ...

... sur ce point...

A. B. : ...sur ce point-là.

M. M. : Sur ce point, je suis formelle.

Enfin, mais c'est une très mauvaise question parce qu'elle va vous être désagréable, n'y a-t-il pas des luttes de pouvoir, des luttes d'influence personnelle, des caractères qui finalement découragent des gens de bonne volonté ? Ça n'existe pas ?

M. F. : Les hommes peuvent décevoir, mais la Franc-Maçonnerie ne déçoit jamais. Voilà ce que nous disons.

Donc ceux qui rentrent en Franc-Maçonnerie ont une raison qui est au début assez floue. Ils viennent – peut-être pas par curiosité – mais en tout cas : pour voir. Et finalement ils restent parce qu'ils y trouvent quoi ? le confort d'un groupe ? de la fraternité ? une certaine bonne volonté des autres ? ou une formation culturelle ?

M. F. : Comme disait Marlène tout à l'heure, on rentre en Franc-Maçonnerie parce qu'on a besoin d'un chemin. Très souvent, l'on rentre mais on ne sait pas trop ce qu'on va y trouver. On sait, parce qu'on nous a dit, parce qu'on a lu, parce qu'on s'est documenté sur un site Internet. On sait à peu près mais on n'a pas ce vécu. Pour entrer en Franc-Maçonnerie, il y a quand même des enquêtes qui ont pour but, tout simplement, de savoir si le profane qui se présente ne se trompe pas. Et nous n'avons pas le droit de le tromper.

Je crois que nous approchons de la fin de l'émission. Pas encore mais nous n'en sommes pas loin. Y a-t-il une question que je ne vous ai pas posée et que vous auriez voulu voir aborder ?

M. M. : Ce que la Franc-Maçonnerie nous a apporté personnellement !

Par exemple.

M. M. : Moi, dans un premier temps, c'est le « Connais-toi toi-même ! ». Parce que, jeune Franc-Maçon, j'étais persuadée que j'allais tout de suite m'investir pour le bien-être de l'humanité. Et le Droit Humain m'a appris que je devais tout d'abord me connaître avant de connaître les autres. Et cela a vraiment été capital pour moi.

Il y a donc une espèce de réalisation personnelle qui vous permet ensuite – vous étant réalisés du maximum possible – d'être utile aux autres en quelque sorte ? Et c'est ça le passage de ce qu'on appelle l'initiation vers la formation ? Est-ce cela qui...

M. M. : ... de l'initiation vers l'épanouissement.

Oui ? Très bien...

A. B. : ... et la possibilité de se mettre au service de l'humanité.

La Franc-Maçonnerie, donc, est une possibilité de s'enrichir effectivement, de s'enrichir personnellement – non pas égoïstement – mais en apportant aux autres tout ce dont nous nous sommes enrichis nous-mêmes. Et les autres nous enrichissent à leur tour.

C'est-à-dire que nous faisons un travail tout à fait individuel sur nous-mêmes mais c'est un travail que nous faisons tous ensemble.

Nous arrivons, effectivement, à avoir les deux palettes : travail individuel et travail collectif pour essayer de faire progresser l'humanité.

Vous pouvez retrouver la Fédération Française de l'Ordre Mixte International « le Droit Humain » sur notre site Internet :

www.droithumain-france.org

ou nous écrire :

Fédération Française du Droit Humain, 49, Bd. de Port-Royal. 75013 Paris.